



**PLATEFORME DE DIALOGUE POLITIQUE DE HAUT NIVEAU UE-AFRIQUE SUR LA
SCIENCE, LA TECHNOLOGIE ET INNOVATION**

NOTE DE CONCEPT

Juillet 2011

CONTEXTE

1. Une étape très importante a été franchie à Lisbonne, au Portugal, en Décembre 2007, lorsque les chefs d'Etats et de gouvernements des pays africains et européens ont convenu d'un dialogue renforcé et d'un cadre de coopération à long terme à travers le lancement de la Stratégie Conjointe Afrique-UE (SCUA) et ses plans d'action triennaux successifs. Le 8^{ème} partenariat thématique (P8) de la Stratégie conjointe est dédié à la Science, la Société de l'Information et l'Espace. Ce partenariat a favorisé les liens opérationnels, stimulé la réflexion stratégique conjointe et s'est transformé en plateforme où sont explorées les synergies entre nos actions prioritaires respectives, aidant ainsi à renforcer la coopération. L'Europe et l'Afrique ont renforcé leurs liens scientifiques; la coopération en S&T s'est rapidement développée ces dernières années, à différents niveaux et à travers une diversité de mécanismes. Par ailleurs, de nombreuses initiatives ont été développées au niveau bilatéral entre les Etats membres de l'UE et de l'UA, qui ont permis d'améliorer sensiblement la coopération S&T entre les deux continents.

2. Afin de maintenir cet élan et de consolider davantage le 8^{ème} partenariat, la 4^{ème} session ordinaire de l'AMCOST qui a eu lieu au Caire, Egypte, en Mars 2010, a salué les progrès réalisés jusqu'ici dans la mise en œuvre du 8^{ème} partenariat et salué la mise en œuvre d'un dialogue politique de haut niveau sur la science, la technologie et l'innovation (STI) entre l'UE et l'Afrique. Cela fut ensuite approuvé par le 3^{ème} sommet conjoint UE-Afrique à Tripoli (29-30 Novembre 2010) qui a souligné la nécessité de renforcer et de conduire la coopération dans ces domaines entre les deux continents . Un dialogue politique renforcé en sciences, en technologie et dans le domaine de l' innovation (STI) permettra aux deux parties de développer une meilleure compréhension commune , de renforcer la confiance mutuelle, de renforcer également le cadre général de coopération et de définir des priorités communes pour les activités conjointes futures dans le domaine des sciences, de la recherche, du développement et l'innovation.

3. Dans la dernière décennie, une prise de conscience généralisée a émergé concernant la nécessité de trouver des réponses communes aux défis mondiaux: par exemple, l'énergie, le changement climatique, la santé, la sécurité alimentaire, les flux migratoires, doivent être traités au niveau mondial. À cet égard, le rôle de la coopération bi-régionale dans des domaines scientifiques prioritaires d'intérêt mutuel a été le centre d'attention ces dernières par les décideurs politiques en Europe et en Afrique. Le développement scientifique et technologique a clairement émergé comme un vecteur de croissance économique, de réduction de la pauvreté et de développement socio-économique étant de nature à accélérer des progrès sensibles vers les objectifs du Millénaire pour le développement.

La Commission européenne a présenté la stratégie de "l'Europe 2020" qui est la pierre angulaire de la politique économique européenne pour les dix prochaines années. Elle est divisée en sept initiatives phares différentes, l'initiative phare la plus connue étant celle de l'Union de l'Innovation. Un des éléments clés de cette stratégie consiste à développer et à renforcer notre coopération avec les pays du monde pour mieux nous permettre de faire face aux grands défis mondiaux tels que la sécurité alimentaire et la sécurité énergétique, la lutte contre les maladies et la mise en œuvre de la Objectifs du Millénaire pour le Développement.

1 Résolution du Parlement européen du 21 février 2008, AMCOST IV Le Caire mars 2010, Conseil Compétitivité d'octobre 2010, Sommet Conjoint Afrique-UE, Tripoli, novembre 2010

OBJECTIF DU DIALOGUE

4. Le dialogue politique de haut niveau sur la science, la technologie et l'innovation (STI) nécessite le développement d'une vision commune visant à renforcer la coopération entre l'Europe et l'Afrique en matière de STI. Complétant le travail de la composante scientifique du 8^{ème} partenariat dédié à la Science, la Société de l'Information et l'Espace, le dialogue politique de haut niveau vise à construire des partenariats durables entre africains et européens des institutions scientifiques et à améliorer le leadership politique Afrique-UE en matière d'IST afin de poursuivre la recherche scientifique et leurs applications au bénéfice des citoyens africains et européens.

5. Le dialogue politique de haut niveau contribuera à:

- Promouvoir la pertinence de l'agenda STI et améliorer l'application effective des résultats de recherche au bénéfice du développement socio-économique durable et la de la compétitivité en Afrique et en Europe;
- Veiller à l'appropriation de l'agenda STI par les institutions européennes et africaines;
- Renforcer la gouvernance, les capacités scientifiques et l'appui à la recherche et au développement;
- Développer et renforcer les plates-formes efficaces à tous les niveaux;
- Maximiser l'utilisation des connaissances disponibles et promouvoir les systèmes d'innovation;
- Mobiliser durablement le financement des STI;
- Renforcer les institutions nationales, régionales et continentales et les centres de recherche en charge du développement scientifique et technologique en vue d'améliorer leurs capacités de recherche et développement.

PRINCIPES DIRECTEURS

6. Un certain nombre de principes directeurs sous-tendent le dialogue:

- **S'appuyer sur les efforts existants pour lancer de nouvelles initiatives:** se concentrer initialement sur l'optimisation des activités et des réseaux existants et renforcer la coordination et les synergies. S'appuyer sur ces activités existantes pour définir des priorités pour le développement de nouvelles coopérations bi-régionales.
- **Mobiliser les États membres et les commissions exécutives des deux côtés pour intensifier leurs efforts financiers en soutien du développement et de la coopération dans le domaine des STI:** L'investissement dans les capacités STI reste faible et fragmenté en dépit des engagements politiques, une situation qui doit être inversée. La coopération en STI entre l'Afrique et l'Europe doit être renforcée davantage.
- **Promouvoir les synergies entre les partenariats STI Europe-Afrique et les instruments du développement** afin d'améliorer la création et l'application de nouvelles connaissances en appui de la réalisation des Objectifs du Millénaire, de la réduction de la pauvreté et de la croissance économique.
- **Du local au global:** Les questions abordées devraient refléter les besoins locaux / régionaux et les défis mondiaux d'intérêt commun. Les institutions locales en STI doivent être mobilisées pour définir et mettre en œuvre des activités de coopération.
- **S'appuyer sur le triangle de la connaissance:** Les efforts doivent intégrer l'éducation/formation, la recherche et l'innovation, afin de contribuer efficacement au développement et à l'utilisation optimale des capacités STI locales.

LA PORTÉE DU DIALOGUE

7. Très orienté sur la stratégie et l'action, le dialogue servira de plateforme pour des échanges réguliers sur des questions de politique liées aux STI. Il vise à formuler des priorités à long terme pour renforcer la coopération Afrique-Europe des IST.

La portée du dialogue couvrira un large éventail de questions, notamment:

a) Faciliter l'échange d'informations et de bonnes pratiques:

Il conviendra d'exploiter les principes des meilleures pratiques de l'Afrique et l'Europe au service des collectivités locales, en réponse à un besoin de partager leur expérience, les bonnes pratiques, les données et les ressources.

b) Promouvoir le développement du capital humain:

Le «capital humain» se réfère à l'acquisition de compétences et les connaissances nécessaires pour conduire la production et l'innovation. Les données indiquent que l'élévation du niveau d'éducation est le moyen le plus efficace pour accumuler du capital humain dans les pays les plus pauvres, et contribuer ainsi à l'amélioration du niveau de vie. La pénurie de personnel au niveau doctoral et des groupes de recherche compétitifs au niveau international éloignent les t jeunes chercheurs d'un encadrement efficace et de formations suffisamment avancées, provoquant un sérieux obstacle au progrès scientifique africain.

La mobilité des chercheurs et le phénomène de «fuite des cerveaux» sont également importants. La politique entre l'Afrique et l'Europe pourrait se concentrer sur la manière dont les objectifs politiques respectifs (c'est à dire y compris l'objectif de l'Afrique à l'égard de la rétention des compétences) pourrait être réconciliés et la «circulation des cerveaux" mise à profit pour un bénéfice mutuel.

c) Offrir des infrastructures de recherche pour relever les défis sociétaux:

Bien qu'il n'existe aucune définition consensuelle de l'expression «infrastructures de recherche», il ya un consensus général pour comprendre cette notion comme allant au-delà des grandes installations centralisées ': on y inclue les ressources physiquement distribuées pour la recherche, tels que les réseaux informatiques et les bases de données. Ces infrastructures sont nécessaires pour soutenir le développement des STI.

Les infrastructures de recherche jouent également un rôle crucial dans le développement du capital humain et elles stimulent l'innovation et le développement socio-économique. Les questions à discuter pourraient inclure l'accès réciproque aux infrastructures de recherche, les partenariats dans le développement de nouvelles infrastructures de recherche, et la gouvernance mondiale des infrastructures de recherche.

d) Améliorer la gouvernance des systèmes scientifiques et d'innovation:

Il est nécessaire de renforcer la gestion des organismes publics de recherche, et renforcer leur capacité à offrir la recherche scientifique de haute qualité.

e) Renforcement de l'appui scientifique à l'élaboration des politiques:

Le besoin de bases scientifiques solides en matière de politique, de prise de décision et de mécanismes innovants pour soutenir l'interaction entre les producteurs scientifiques et politiques / décideurs est largement reconnu. Lier la science aux décisions politiques et programmatiques n'est pas simple, toutefois, sachant que les défis doivent être relevés pour permettre de faire circuler les informations entre utilisateurs et producteurs de science. Nous avons besoin de générer des approches qui peuvent améliorer l'auto-apprentissage avec l'expérience, faire face à l'incertitude et exploiter le changement technologique pour le bien commun.

f) Promouvoir l'utilisation des résultats de recherche:

Souvent, les résultats de la recherche, par exemple dans le secteur de la santé, ne sont pas suffisamment mis en pratique. Une meilleure diffusion des résultats permettra d'améliorer l'impact et l'utilité à long terme de la recherche effectuée. La coopération scientifique doit aboutir à des avantages concrets pour la société en répondant aux besoins des communautés locales, l'industrie et le secteur public. Nous devrions délibérément définir des mécanismes pour transférer des résultats de la recherche du laboratoire au profit de nos sociétés. Un tel mécanisme, comme les centres d'entrepreneuriat STI, serait crucial étendre les résultats de recherche dans les domaines de la durabilité, le renforcement des capacités, la croissance économique, le développement social et l'amélioration de la qualité de vie. Par ailleurs, les questions de propriété intellectuelle seront également abordées afin de s'assurer que les avantages de la recherche puissent aider à stimuler la croissance économique et la création de richesse. L'exploitation des synergies entre nos institutions et le secteur privé à aideront à promouvoir l'entrepreneuriat.

g) Définition des objectifs et des priorités pour la coopération future:

Tirer des leçons des échecs aussi bien que des réussites passées pour guider la mise en œuvre de politiques et éviter les écueils du passé afin que des bonnes politiques et des stratégies en résulte est une action qui contribue à l'innovation.

Renforcer le rôle de la STI dans les programmes plus larges d'Europe et d'Afrique et développer des synergies plus étroites avec le Plan consolidé du Plan d'Action UA / NEPAD pour la Science et la Technologie est un objectif majeur.

LA STRUCTURE DU DIALOGUE

8. Le dialogue est co-présidé par l'UE et l'UA, et réunira les représentants de STI des 27 Etats membres de l'UE et des 54 pays africains.

Le dialogue se réunira périodiquement (normalement une fois par an) au niveau des hauts responsables. Le cas échéant, des réunions ministérielles auront lieu afin de donner l'élan politique nécessaire et de s'entendre sur une vision, une stratégie commune et un leadership politique. Les réunions ministérielles seront, en particulier, censées fournir une vision et une stratégie. Les réunions des hauts responsables assureront la continuité et la poursuite du développement de la coopération régionale, la préparation de réunions ministérielles et leur suivi. En vue d'assurer les synergies nécessaires, les co-présidents du Groupe mixte d'experts du 8^{ème} Partenariat participeront également et feront rapport aux réunions des hauts responsables sur la composante scientifique du partenariat.

QUESTIONS A L'EXAMEN

9. Les questions suivantes seront intégrées dans l'agenda de la réunion:

- Sur quels domaines politiques devraient porter le dialogue, le partage d'expériences et le développement de l'apprentissage mutuel?
- Sur quels fronts devrait se concentrer le renforcement des capacités? Comment les complémentarités et les synergies au niveau régional peuvent elles être renforcées?
- Sur quels défis socio-économiques la coopération bi-régionale devrait se concentrer? Sur la base des activités existantes ou sur des activités nouvelles?
- Comment les fonds existants peuvent ils être combinés/coordonnés de la meilleure façon possible?
- Comment les résultats de la recherche pourraient ils être mieux exploités et diffusés pour assurer plus d'impact au niveau économique et social?